



Creation sasu et ARE puis auto-entreprise

Par **pierre faure**, le **04/03/2017** à **19:41**

Bonjour,

j'aimerais me mettre à mon compte, j'ai une longue période de chômage qui arrive, et on m'a parlé de créer une SASU comme forme juridique de société afin "d'être tranquille" vis à vis des assedic et toucher 100% du chômage; en effet si on se verse pas de salaire, les assedic vous demande rien et vous verse vos indemnités sans rdv et vous mettent pas la pression... à la fin de la période de chômage j'aimerais passer en auto entreprise mieux adapté. Faut il fermer la SASU, puis rouvrir une auto entreprise, ça passera aux yeux des impôts ? Est ce la solution idéale pour profiter des indemnités chomages pendant qu'on crée sa boite ?

Merci pour vos commentaires ça m'aiderait bien dans cette jungle de création d'entreprise.